

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE CENTRALE DE NANTES
Séance du 16 octobre 2020

Délibération n°2020-27

Suite à la convocation en date du 8 octobre 2020, le conseil d'administration de l'Ecole Centrale de Nantes, sous la présidence de Monsieur Gérard CREUZET, se réunit le 16 octobre 2020 à 14h et procède au vote de la délibération ci-dessous.

EXPOSE DES MOTIFS

Le nombre de places offertes pour le recrutement des masters doit être voté par le conseil d'administration chaque année ainsi que les dates de campagne pour le recrutement.

DELIBERATION

Il est proposé au Conseil d'administration de voter le nombre de places offertes pour les masters ci-dessous ainsi que les dates de campagne :

Mention	Acronyme	Quota
Mechanical Engineering	M-ENG	60
Control and Robotics	CORO	60
Marine Technology	M-TECH	30
Civil Engineering	C-ENG	30
City and Urban Environments	U-ENV	15
Industrial Engineering	I-ENG	30

Mode de Sélection : sur Dossier

Dates d'ouverture de la campagne de recrutement :

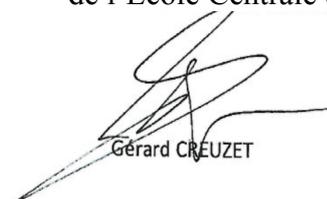
- > **M1** : ven 30/10/2020
- > **M2** : ven 12/02/2021

Date de clôture de la procédure de sélection : M1 & M2 : jeu 20/05/2021

Nombre de membres présents ou de représentés : 23

Approbation à l'unanimité

Le Président du Conseil d'Administration
de l'Ecole Centrale de Nantes



Gérard CREUZET

Elle a été transmise au recteur de l'Académie de Nantes, chancelier des universités, le 21 octobre 2020 . La présente délibération a été publiée le 21 octobre 2020 .

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication